

Mardi 12 janvier 2021  
Communiqué de presse

## **Le Dispensaire Emile Roux devient un centre de vaccination Covid-19 à destination du personnel soignant de plus de 50 ans et/ou à risque de forme grave**

**Engagé aux côtés de la Préfecture du Puy-de-Dôme et de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme met à disposition dès cette semaine le Dispensaire Emile Roux de Clermont-Ferrand et son personnel, qui devient ainsi centre de vaccination Covid-19. Ce centre a été inauguré ce jour par Jean-Yves GOUTTEBEL, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, en présence de Philippe CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme, et de Jean SCHWEYER, Directeur de la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.**

Le Dispensaire Emile Roux, service du Conseil départemental, historiquement engagé dans la lutte contre la tuberculose, les IST et les vaccinations, habilité à mener des campagnes de vaccination sur l'ensemble du Puy-de-Dôme, intervient dès la première étape de la campagne de vaccination mise en place par l'Etat. Il s'agit là d'une reconnaissance de son expertise. Une procédure complexe déjà mise en œuvre avec grande maîtrise par le Dispensaire à l'occasion de la vaccination contre la grippe H1N1 en 2009.

La vaccination qui concernait initialement les Ehpad, a été élargie aux professionnels de santé, aux personnels des SAAD (Services d'Aide et d'Accompagnement à domicile) ainsi qu'au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de plus de 50 ans et/ou à risque de forme grave, quel que soit leur âge.

**Ce sont donc ces derniers, professionnels de santé (secteurs publics et privés, hospitaliers et libéraux), SAAD et SDIS âgés de plus de 50 ans et/ou à risque de forme grave, quel que soit leur âge, que le Dispensaire Emile Roux aura la charge de vacciner, dans un premier temps.**

De premières vaccinations ont été réalisées hier à l'attention du personnel de santé du Conseil départemental du Puy-de-Dôme. **40 doses ont d'ores et déjà été commandées pour démarrer et d'autres doses seront livrées par le centre pivot, le CHU de Clermont-Ferrand, au fur et à mesure des besoins (vaccinations uniquement sur rendez-vous compte tenu des contraintes de conservation du produit).**

L'opération de vaccination est organisée par le Dispensaire avec le concours immédiat de la Protection Maternelle et Infantile (médecins et puéricultrices), du nouveau médecin du centre départemental de santé et ultérieurement, des médecins APA (autonomie, vieillesse).

**Plus de 50 personnes seront associées pour permettre à 2 équipes de vaccination de travailler en parallèle 5 jours sur 7, de 8h30 à 17h00 durant toute la période de vaccination.**

**Selon les besoins, le centre de vaccination pourrait ouvrir 6 jours sur 7.**

3 lignes téléphoniques sont ouvertes pour les rendez-vous :

**04 73 14 50 80 ou 04 73 14 50 73 ou 04 73 14 50 84**

Ou d'ici quelques jours en ligne depuis le site internet : [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

La prise de rendez-vous permettra une gestion fine des doses nécessaires pour répondre aux contraintes de conservation du produit.

Les personnes qui se présentent au rendez-vous vaccinal doivent fournir leur carte d'identité, de sécurité sociale et un document attestant de leur profession (notion de professionnels de santé étendue aux personnels sanitaires). Ils peuvent se présenter sans visite préalable chez le médecin. Les médecins du centre de vaccination du Dispensaire réaliseront cette visite post-vaccinale avant injection.

Des centres de vaccination au sein des centres hospitaliers de Thiers et d'Issoire ont également ouvert.

#### **Le Dispensaire Emile Roux en quelques mots**

Né de la loi de décentralisation de 1983, le Dispensaire Emile Roux a vocation à prendre en charge toutes les personnes relevant de ses missions et particulièrement celles qui sont en situation de précarité. Il assure à tous des soins gratuits.

C'est un service du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, historiquement engagé dans la lutte contre la tuberculose, les IST et les vaccinations.

Il a vu ses missions se développer au fil des années par la volonté du Conseil départemental, afin de répondre aux besoins de la population du Puy-de-Dôme et particulièrement des personnes socialement défavorisées.

**Le Dispensaire Emile Roux se situe au 11 rue Vaucanson à Clermont-Ferrand (proche de l'arrêt de tramway Stade Marcel Michelin) et répond aux normes d'accessibilité pour l'accueil du public.**

**Soins ouverts à tous sur rendez-vous : du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 16h30.**